



**STAY
HOME**

~~CAN~~
widespread

McDonald's

Lange Bay
Morningside

\$

2 | Effets de la COVID-19 sur les économies africaines

Le 14 février 2020, un cas de COVID-19 a été confirmé en Égypte, le premier en Afrique. À ce jour, plus de 1 million de cas ont été signalés et tous les pays du continent ont été touchés. Une étude réalisée en mai 2020 par le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique a affirmé qu'au cours de la première année de la pandémie entre 83 000 et 190 000 décès et 5 millions d'hospitalisations liés à la COVID pourraient survenir et que 29 à 44 millions de personnes supplémentaires pourraient être infectées si les mesures d'endiguement échouaient (OMS Afrique, 2020). Au 1^{er} décembre 2020, un total de 2 179 843 cas de COVID-19 et 51 915 décès avaient été signalés dans 55 pays africains. Cela représente 3,5 % de l'ensemble des cas signalés dans le monde (Africa CDC, 2020).

Le continent africain est particulièrement vulnérable aux répercussions économiques de la COVID-19. L'OIT estime que plus d'un tiers de l'activité économique sur le continent est informelle (OIT, 2018). L'emploi informel pâtit très fortement des mesures de distanciation sociale et des fermetures qui deviennent nécessaires pour empêcher la propagation de la COVID-19. Étant donné cette réalité, le Fonds monétaire international estime que l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord connaîtront en 2020 des contractions de la croissance du PIB de -3,0 % et -5,0 %, respectivement (FMI, 2020).

Dans son rapport « Africa's Pulse » publié en avril 2020 (Banque mondiale, 2020a), la Banque mondiale prévoyait que la croissance économique de l'Afrique subsaharienne tomberait de 2,4 % en 2019 à un niveau compris entre -2,1 % et -5,1 % en 2020 en raison de la pandémie. Cette dernière coûterait à la région entre 37 et 79 milliards de dollars EU en termes de pertes de production pour l'année 2020. Ces prévisions de mauvais résultats ont été confirmées dans le rapport « Africa's Pulse » d'octobre 2020 (Banque mondiale, 2020b), selon lequel la croissance de l'Afrique subsaharienne tomberait à -3,3 % en

2020. Cela aura pour conséquence néfaste de plonger la région dans sa première récession depuis 25 ans, de faire basculer dans l'extrême pauvreté jusqu'à 40 millions de personnes sur tout le continent et de constituer un sérieux revers dans la lutte contre la pauvreté, les niveaux de pauvreté revenant à ce qu'ils étaient environ 5 ans auparavant.

En Afrique, la récession est le résultat d'une série de chocs économiques, notamment des perturbations de la production et des chaînes d'approvisionnement liées aux mesures sanitaires de lutte contre la COVID-19. Les autres facteurs qui contribuent à la récession sont notamment la diminution des échanges avec la Chine et le recul de l'investissement en provenance de ce pays, qui est un partenaire majeur pour les pays les plus pauvres du continent, l'effondrement de la demande des autres partenaires commerciaux, parmi lesquels l'Europe et les États-Unis, et le marasme dans lequel se trouve le commerce intracontinental.

En avril, l'OMC prévoyait deux trajectoires possibles pour le commerce mondial en 2020 : un scénario optimiste dans lequel le volume du commerce mondial des marchandises diminuerait de 13 % et un scénario pessimiste envisageant une baisse de 32 %. En octobre 2020, l'OMC a modifié ces prévisions en tablant sur une baisse de 9,2 % du commerce des marchandises pour l'année 2020, suivie d'une augmentation de 7,2 % en 2021. Selon l'un ou l'autre de ces scénarios, la croissance du volume des échanges restera bien en deçà des tendances observées avant la pandémie de COVID-19.

Les prévisions initiales pour le deuxième trimestre de 2020, lors duquel la COVID-19 et les mesures de confinement connexes affectaient une grande partie de la population mondiale, indiquaient une diminution d'environ 18,5 % du volume du commerce des marchandises par rapport à l'année précédente. Or la baisse n'a finalement été que de 14,3 %. Les économies africaines ont connu une baisse similaire. Celles pour lesquelles des données sont disponibles ont enregistré au deuxième trimestre des

Le continent africain est particulièrement vulnérable aux répercussions économiques de la COVID-19.

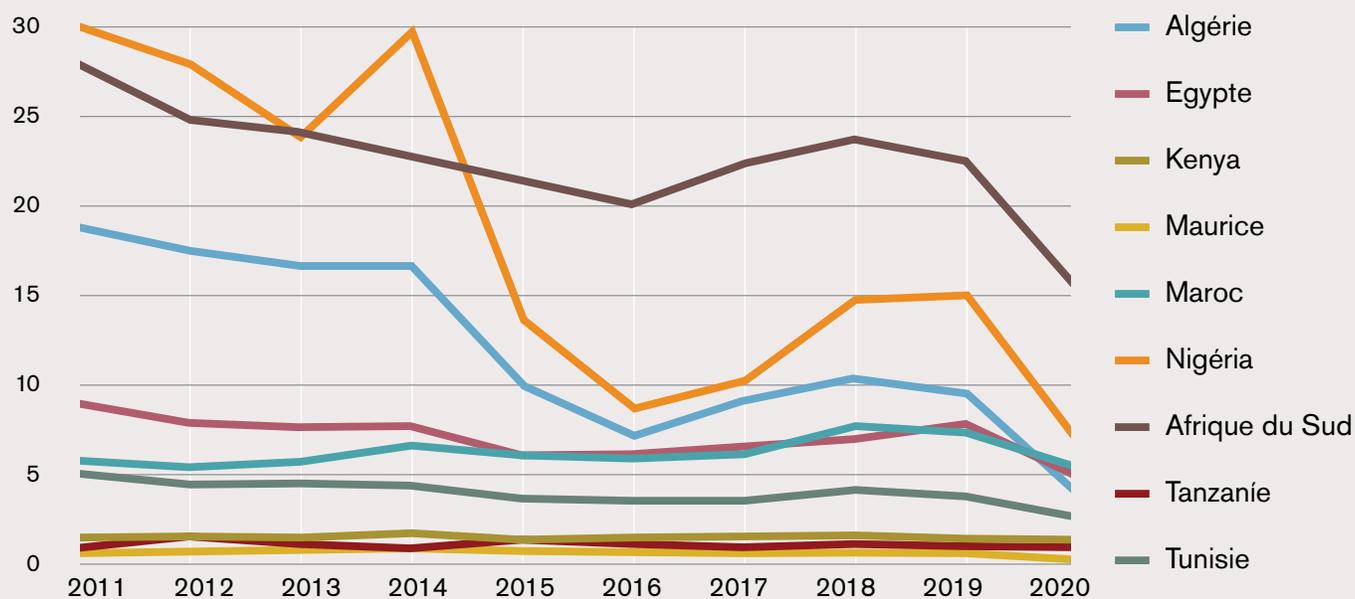
baisses comprises entre 58 % et 3 % par rapport à l'année précédente. La figure 1 montre la diminution du volume du commerce des marchandises dans les pays africains pour lesquels des données sont disponibles.

Selon les derniers chiffres disponibles, qui datent de 2016, 22 pays africains avaient cette année-là un ratio dette/PIB supérieur à 61 %. Avec un ratio dette/PIB de 60 %, de nombreux pays développés éprouvent des difficultés à rembourser leurs dettes ; c'est donc un niveau ingérable pour bon nombre de pays en développement. L'Angola, Cabo Verde, le Congo, Djibouti et l'Égypte ont tous des ratios dette extérieure/PIB supérieurs à 100 %. Selon la publication *Afrique Renouveau* de l'Organisation des Nations Unies, depuis le début de la pandémie de COVID-19, le ratio dette/PIB du Mozambique, qui était de 100 % en 2018, est passé à 130 %. Le ratio dette/PIB de l'Afrique du Sud atteindra 63,6 % cette année, contre 56,7 % en 2019 (Sguazzin et Naidoo, 2020). Selon le FMI, la région est confrontée à une quadruple crise budgétaire, qui, outre le ratio dette/PIB élevé évoqué plus haut, se caractérise par des déficits budgétaires importants, un coût d'emprunt élevé avec des taux d'intérêt de 5 à 16 % pour les obligations à 10 ans et la dépréciation de nombreuses monnaies africaines, ce qui a déclenché une poussée d'inflation.

Des inquiétudes ont été exprimées quant à l'inflation et à la dépréciation de la monnaie découlant d'une augmentation de la demande due à des mesures de relance monétaire et budgétaire peu rigoureuses, ainsi qu'à des chocs du côté de l'offre provoqués par la fermeture de services de santé publique. De nombreux pays en développement ont dû faire face à une dépréciation de leur monnaie provoquée par la COVID-19 et les monnaies africaines n'ont pas échappé à cette tendance (OCDE, 2020). Le rand sud-africain s'est déprécié de 28 % au premier trimestre de 2020, avant de s'apprécier de 2 % au deuxième trimestre, et le taux de change officiel du Nigéria a été ajusté, passant de 307 naira pour 1 dollar EU avant la pandémie à 380 naira pour 1 dollar EU à partir de novembre 2020.¹ Cette dépréciation est le résultat de la baisse des prix des produits de base, de la fuite des capitaux et de la forte demande intérieure pour le dollar EU. S'il n'y est pas remédié, la dépréciation et l'inflation pourraient provoquer une crise alimentaire à l'échelle du continent.

Compte tenu de ces difficultés budgétaires, la communauté internationale, y compris le G-20 et les Nations Unies (ONU), a appelé à une suspension de la dette. Le G-20 est convenu de suspendre la dette des 75 pays les plus pauvres du monde jusqu'à la fin de l'année 2020 dans le cadre de l'Initiative de suspension du

Figure 1: Commerce des marchandises, deuxième trimestre en glissement annuel, 2011-2020 (en milliards de dollars EU)



Source: Secrétariat de l'OMC.

service de la dette, tandis que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU a demandé une suspension de la dette pour tous les pays africains pendant deux ans. Le FMI a modifié le Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes afin de prévoir un allègement immédiat du service de la dette pour ses États membres les plus pauvres et les plus vulnérables ; il a également doublé ses facilités d'emprunt d'urgence et 10 pays de la région ont reçu collectivement environ 10 milliards de dollars EU.

Les centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies ont pris rapidement des mesures décisives en s'appuyant sur leur expérience en matière d'épidémies locales. En janvier 2020, ces centres ont commencé à coordonner les tests à l'échelle du continent, ainsi qu'à organiser la coordination des ressources à un haut niveau, la formation de spécialistes et l'élaboration de directives régionales destinées aux gouvernements. L'Union africaine publie aussi des bulletins d'information hebdomadaires sur la pandémie.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dont l'entrée en vigueur était initialement prévue pour le 1^{er} juillet 2020, est l'un des facteurs qui pourraient permettre d'atténuer les effets de la COVID-19 en Afrique. Selon les Perspectives économiques en Afrique 2020 de la Banque africaine de développement, l'économie africaine a progressé de 3,4 % en 2019 et la croissance devait passer à 3,9 % en 2020. Le Secrétariat de la ZLECAf a déclaré qu'il envisageait d'utiliser la ZLECAf comme plan de relance économique pour la région, qui en avait besoin mais qui ne disposait pas de la marge de manœuvre budgétaire et monétaire nécessaire pour mettre en œuvre les vastes plans de relance des pays développés (Ighobor, 2020). La ZLECAf peut aider les pays africains à établir des corridors commerciaux pour les produits essentiels, à réduire les droits de douane visant ces produits, à créer des chaînes de valeur régionales, à reconfigurer les chaînes d'approvisionnement, à établir des installations nationales de production pharmaceutique et à améliorer l'accès aux médicaments.

Compte tenu des faibles niveaux de ressources nationales disponibles, les financements extérieurs et les flux financiers joueront un rôle important dans le redressement des pays africains après la pandémie de COVID-19. L'OMC et d'autres institutions multilatérales

reconnaissent que les conséquences de la dépression économique de grande ampleur provoquée par la COVID-19 comprennent non seulement de graves perturbations de l'offre et de la demande, mais aussi une forte réduction de l'offre de financement du commerce. Cette situation préoccupe particulièrement les organisations internationales car la pénurie de financement du commerce nuit en grande partie aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), qui représentent 90 % des entreprises et plus de 50 % de l'emploi dans le monde.

Depuis le début de la pandémie, la Banque mondiale a débloqué 14 milliards de dollars EU dans le cadre d'un dispositif de réponse à la crise liée à la COVID-19 ; la Société financière internationale (SFI) a, quant à elle, mis en place une initiative de financement du commerce et des fonds de roulement dotée de 6 milliards de dollars EU. La Banque asiatique de développement (BASD) a lancé un programme complet de mesures d'aide d'un montant total de 20 milliards de dollars EU pour soutenir ses pays membres en développement dans leur lutte contre la COVID-19 et a renforcé un programme existant en faveur du commerce et des chaînes d'approvisionnement, doté d'une enveloppe 2,45 milliards de dollars EU, en se concentrant en particulier sur le financement du commerce pour que les pays aient accès aux produits médicaux essentiels.

En avril 2020, la Banque africaine de développement (BAfD) a établi un mécanisme de réponse à la COVID-19 doté de 10 milliards de dollars EU et elle fournit actuellement aux banques nationales des 54 pays africains membres admissibles jusqu'à 1 milliard de dollars EU à titre de soutien des liquidités pour le financement du commerce et de soutien à l'atténuation des risques.

Le Groupe de la Banque islamique de développement (BIsD) s'est engagé à verser 2,3 milliards de dollars EU en faveur d'un programme de relance économique en lien avec la COVID-19 intitulé « The 3Rs (Respond, Restore, and Restart) » (Les 3R (répondre, redresser et redémarrer)). La Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC) a contribué à hauteur de 850 millions de dollars EU au programme des 3R de manière à privilégier le financement et l'assistance technique pour les gouvernements, les institutions financières et les MPME.

Les financements extérieurs et les flux financiers joueront un rôle important dans le redressement des pays africains après la pandémie de COVID-19.

1 Instrument de suivi des politiques (Policy Tracker) du FMI. Voir : <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19>, consulté en novembre 2020.